



COMMISSION
EUROPÉENNE

LA HAUTE REPRÉSENTANTE DE
L'UNION EUROPÉENNE
POUR LES AFFAIRES
ÉTRANGÈRES ET LA
POLITIQUE DE SÉCURITÉ

Bruxelles, le 17.6.2013
JOIN(2013) 13 final

RAPPORT CONJOINT AU PARLEMENT EUROPÉEN ET AU CONSEIL

Région administrative spéciale de Hong Kong: rapport annuel 2012

RAPPORT CONJOINT AU PARLEMENT EUROPÉEN ET AU CONSEIL

Région administrative spéciale de Hong Kong: rapport annuel 2012

INTRODUCTION

Depuis la rétrocession de Hong Kong à la République populaire de Chine en 1997, l'Union européenne et ses États membres suivent attentivement l'évolution de la situation politique et économique dans la région administrative spéciale (RAS) de Hong Kong. Afin de respecter l'engagement pris en 1997 à l'égard du Parlement européen, un rapport annuel est publié sur l'évolution de la situation à Hong Kong. Le présent rapport, portant sur l'année 2012, est le quinzième.

En 2012, le principe dit «un pays, deux systèmes», inscrit dans la déclaration sino-britannique et dans la loi fondamentale de Hong Kong, a continué de s'appliquer de manière satisfaisante. Les droits et libertés fondamentaux du peuple de Hong Kong sont toujours respectés, l'État de droit demeure protégé et l'économie de marché ainsi que l'environnement des affaires sont préservés.

Les relations bilatérales entre l'UE et Hong Kong ont été encore renforcée et ont été marquées par la visite de la haute représentante/vice-présidente de l'UE Catherine Ashton à Hong Kong, en juillet, à l'occasion de laquelle elle a rencontré le chef de l'exécutif du gouvernement de la RAS de Hong Kong, M. Chun-ying Leung.

L'Union européenne accorde une grande importance à la stabilité, à la prospérité économique et au développement démocratique de Hong Kong. Elle continue de soutenir fermement toute avancée rapide et substantielle vers l'objectif du suffrage universel, conformément à la loi fondamentale de la RAS de Hong Kong et aux souhaits de sa population.

ÉVOLUTION DE LA SITUATION POLITIQUE

2012 a été une année importante sur le plan politique à Hong Kong, avec l'élection d'un nouveau chef de l'exécutif le 25 mars, la formation du nouveau gouvernement le 1^{er} juillet et l'élection d'un nouveau conseil législatif le 9 septembre. Pour la première fois dans son histoire, Hong Kong a vécu un changement de gouvernement et de parlement dans la même année.

L'élection du chef de l'exécutif a été menée par le comité électoral constitué de membres issus d'entreprises, de milieux professionnels et de la société civile ainsi que d'hommes politiques au niveau des districts et du conseil législatif. Pour cette élection, le comité électoral a été étendu et est passé de 800 à 1 200 membres. Trois candidats ont rempli les conditions minimales pour l'élection au poste de chef de l'exécutif. La période électorale a été plus animée que jamais auparavant, avec de véritables campagnes et une couverture médiatique intense, comprenant deux débats électoraux en direct et un niveau d'engagement très élevé de la part du public, malgré le rôle limité que ce dernier peut jouer dans l'élection proprement dite.

La campagne électorale s'est caractérisée par plusieurs polémiques, impliquant notamment les principaux candidats, qui ont été la cible de certaines allégations. Les scandales ont entraîné un revirement de l'opinion publique qui a pénalisé le candidat favori, M. Henry Tang.

Lors du suffrage, M. Chun-ying Leung a obtenu 689 voix (60,9 %) sur les 1 132 bulletins de vote, M. Henry Tang a obtenu 285 voix (25,2 %) et M. Albert Ho 76 voix (6,7 %). La commission des affaires électorales a enregistré 82 bulletins nuls, dont 75 étaient des bulletins blancs. À l'occasion de l'élection de M. Chun-ying Leung en tant que chef de l'exécutif pour la quatrième mandature de la RAS de Hong Kong, la haute représentante/vice-présidente de l'UE Catherine Ashton a fait une déclaration par laquelle elle a félicité le nouveau chef de l'exécutif et exprimé son souhait que les relations UE-Hong Kong s'approfondissent encore pendant le mandat de M. Chun-ying Leung. Le premier ministre chinois M. Wen Jiaobao a nommé M. Chun-ying Leung en tant que chef de l'exécutif de la quatrième mandature le 28 mars.

Le président chinois M. Hu Jintao a présidé à la prestation de serment du chef de l'exécutif le 1^{er} juillet, qui a également marqué le 15^e anniversaire de la rétrocession. Dans son discours inaugural, le chef de l'exécutif M. Leung s'est engagé à «défendre la justice, les droits du peuple, sauvegarder l'État de droit, l'intégrité du gouvernement, la liberté et la démocratie qui appartiennent aux valeurs fondamentales de Hong Kong». Il a également déclaré qu'il allait «promouvoir le développement d'un système politique démocratique conformément aux dispositions de la loi fondamentale et des décisions pertinentes du comité permanent du Congrès national du peuple». L'UE se félicite de ces engagements.

Pour cette élection, le conseil législatif a été étendu et est passé de 60 à 70 membres, les sièges étant répartis de manière égale entre les circonscriptions géographiques et les circonscriptions fonctionnelles. En ce qui concerne les sièges des circonscriptions géographiques, le scrutin est de type proportionnel. Cinq membres supplémentaires ont été élus aux sièges des nouvelles circonscriptions géographiques et cinq «super législateurs» ont été sélectionnés parmi les conseillers de district élus au suffrage universel pour former une nouvelle (seconde) circonscription fonctionnelle de conseil de district. Pour la première fois, plus de la moitié des sièges du conseil législatif a été attribuée par suffrage direct, ce qui confère au parlement actuel une plus grande légitimité démocratique qu'aux parlements précédents.

287 candidats, représentant 17 partis ou groupes d'intérêt, se sont portés candidats aux 70 sièges. Le taux de participation électorale dans les cinq circonscriptions géographiques le 9 septembre a été 53 % plus élevé que lors de l'élection du conseil législatif en 2008, où il était de 45 %, mais plus faible que pour l'élection de 2004 (55,6 %). Les données suivantes ressortent des statistiques relatives à l'électorat. Circonscription géographique (35 sièges): 53 % des 3 470 000 inscrits sur la liste électorale ont voté; deuxième circonscription fonctionnelle du conseil de district (5 sièges connus sous le nom de «super sièges»): 51,9 % des 3 220 000 inscrits sur la liste électorale ont voté et en ce qui concerne les 14 circonscriptions fonctionnelles traditionnelles en jeu (30 sièges): 69,6 % des 216 979 inscrits sur la liste électorale ont voté. La gestion du processus électoral a en général été perçue comme bonne. Des rapports provenant des médias et d'autres sources ont fait état de l'implication de l'office de liaison du gouvernement central dans la campagne électorale, sous la forme de déclarations publiques et de lobbying pour les candidats.

Les partis pro-gouvernementaux ont obtenu 43 sièges (17 géographiques, 2 super sièges et 24 fonctionnels), et presque atteint une majorité des deux tiers. Parmi eux, l'Alliance

démocratique pour l'amélioration et le progrès de Hong Kong (DAB) est restée le plus grand parti de Hong Kong au parlement, avec 13 sièges au conseil législatif. Son ex-président, M. Jasper Tsang Yok-sing, a été réélu président du conseil législatif. Le groupement d'opposition pan-démocratique a obtenu 27 sièges (18 géographiques, 3 super sièges et 6 fonctionnels) sur les 70 sièges du parlement, ce qui lui confère une minorité suffisante pour bloquer les changements constitutionnels.

La Commission indépendante contre la corruption (ICAC) a reçu 2 281 plaintes relatives aux élections aux conseils de districts qui se sont déroulées en novembre 2011. Sur ces 2 281 plaintes, 1 614 concernaient des allégations de fraude électorale, dont 1 604 étaient susceptibles de donner lieu à des poursuites. En novembre 2012, 45 personnes avaient été poursuivies pour fraude électorale, à la suite de quoi 38 condamnations avaient été infligées. Une task-force spéciale instituée par l'ICAC a conclu les enquêtes concernant ces plaintes relatives à des fraudes électorales et n'a pas relevé de preuves indiquant le caractère galopant ou systématique des fraudes électorales. Dans son premier discours de politique devant le conseil législatif, le chef de l'exécutif M. Leung a souligné que ses premières priorités sont le logement à un prix abordable, la pauvreté, les personnes âgées et le vieillissement de la population de Hong Kong ainsi que l'environnement. Le chef de l'exécutif a également déclaré qu'il travaillerait à la construction d'un consensus en vue de proposer le suffrage universel direct pour l'élection du chef de l'exécutif en 2017. Les domaines de priorité du chef de l'exécutif ont été accueillis par une réaction très critique de la part de certains membres du conseil législatif, qui ont parfois recouru à des manœuvres d'obstruction pour bloquer le processus décisionnel. Le chef de l'exécutif a aussi régulièrement été critiqué par les médias, en partie en raison d'allégations selon lesquelles il aurait procédé à des rénovations non autorisées de son domicile. Un plan du gouvernement précédent, annoncé le 30 avril et visant à introduire l'éducation morale et patriotique dans le programme scolaire a fait l'objet d'une large opposition. Le 7 juillet, un groupe citoyen de parents a été fondé en opposition à l'introduction du programme d'éducation patriotique. Ce groupe a affirmé que le 29 juillet, plus de 90 000 personnes ont participé à un rassemblement pour demander au gouvernement de retirer son plan. Par la suite, le 8 septembre, le gouvernement a annoncé que le programme d'éducation patriotique ne serait pas obligatoire et que le choix de l'appliquer ou non relèverait de la compétence professionnelle des écoles. Un mois plus tard, le gouvernement a rendu une nouvelle déclaration, annonçant que le guide du programme d'éducation morale et patriotique serait formellement abandonné et que le gouvernement ne demanderait pas aux écoles d'adopter de l'adopter, et ne l'utiliserait pas non plus comme référence pour les inspections scolaires.

Le maintien de l'État de droit et l'indépendance du pouvoir judiciaire ont continué à faire l'objet du débat public. Le chef de l'exécutif et le secrétaire à la justice ont souligné à maintes reprises leur importance pour la protection des valeurs fondamentales de Hong Kong et pour le maintien de l'attractivité de la région pour les affaires. Une controverse a éclaté lorsque l'ancien secrétaire à la justice a rendu une déclaration qui, selon les membres du conseil législatif et des médias, jetait un doute sur l'indépendance du pouvoir judiciaire par rapport au gouvernement central. Le ministre actuel de la justice a été critiqué lorsqu'il a suggéré que la Haute Cour d'appel devrait, avant de statuer sur un appel, demander au comité permanent du Congrès national du peuple d'interpréter l'effet juridique d'une interprétation préalable du comité.

Néanmoins, l'impression générale reste que les principes de l'indépendance du pouvoir judiciaire et de l'État de droit sont acceptés et soutenus par toutes les parties prenantes. Les entreprises étrangères continuent à citer l'indépendance du système judiciaire de Hong Kong

comme l'une des raisons principales pour s'établir à Hong Kong. Les professionnels du droit, dont les juges, les avocats et les conseillers juridiques, ont souvent pris des initiatives pour sauvegarder et développer la qualité du système judiciaire de Hong Kong et l'État de droit en général.

L'ordonnance de médiation a été adoptée en juin 2012 et est entrée en vigueur le 1^{er} janvier 2013. Cette ordonnance fournit le cadre juridique pour mener des médiations à Hong Kong, en mettant l'accent sur la protection de la confidentialité.

En septembre 2012, la Commission chinoise d'arbitrage économique et commercial international (CIETAC) a fondé le centre d'arbitrage CIETAC de Hong Kong, le premier siège hors Chine continentale. Le secrétaire à la justice M. Rimsky Yuen a déclaré que la présence de ce centre, associée à celle du bureau pour l'Asie de la Cour internationale d'arbitrage de la Chambre de commerce internationale, renforçait le statut de Hong Kong en tant que centre international d'arbitrage. La position de Hong Kong en tant que plaque tournante juridique a été encore renforcée par l'ouverture, en décembre 2012, du bureau régional pour l'Asie et le Pacifique de la conférence de la Haye de droit international privé.

Le 28 mars, le gouvernement de Hong Kong a gagné son appel contre le jugement rendu par un tribunal de premier degré qui avait accordé au personnel domestique étranger le droit d'introduire une demande de séjour permanent à Hong Kong après y avoir légalement résidé pendant sept ans. Les juges ont rejeté à l'unanimité les arguments selon lesquels une disposition de la loi sur l'immigration qui refuse aux travailleurs domestiques étrangers le droit de séjour permanent est inconstitutionnelle.

En 2012, les résidents de Hong Kong ont continué à exercer leurs droits à la liberté d'expression et d'association, ainsi que l'illustrent les marches annuelles du 4 juin et du 1^{er} juillet, les manifestations contre le programme d'éducation patriotique et en faveur de l'égalité des sexes, et les innombrables rassemblements concernant de nombreux autres sujets.

Selon les organisateurs, plus de 180 000 personnes ont assisté à la veillée aux chandelles du 4 juin, la plus grande manifestation depuis 1989. Le 1^{er} juillet, plusieurs heures après la cérémonie inaugurale présidée par le président chinois, M. Hu Jintao, des centaines de milliers de résidents de Hong Kong, usant de leur droit d'expression, sont descendus dans la rue pour exprimer leurs griefs, notamment leur colère face à la lenteur de la démocratisation et à l'intervention de Beijing sur la scène politique de Hong Kong, et leurs craintes quant à l'intégrité de M. Leung, à l'augmentation des prix du logement et aux droits de l'homme sur le continent. La participation au rassemblement a été estimée à 400 000 personnes par les organisateurs et à 63 000 personnes par la police.

La grande majorité des manifestations était pacifique et en règle générale, la police a réagi de manière proportionnée. Les médias, y compris les médias numériques, ont conservé leur liberté et continué à exprimer une multitude de points de vue. Néanmoins, il existe un sentiment croissant selon lequel les médias, tant imprimés que numériques, se sont autocensurés, surtout dans la couverture d'affaires concernant la Chine continentale. Un sondage d'opinions mené en octobre 2012 par l'université de Hong Kong a montré que 24 % des personnes qui ont répondu pensaient que la presse n'était pas suffisamment libre.

ÉVOLUTION DE LA SITUATION ÉCONOMIQUE ET COMMERCIALE

Hong Kong a conservé une position solide en tant que l'une des places financières les plus importantes au niveau mondial, et en tant que plateforme commerciale majeure en Asie. Restant une voie d'accès pour le commerce et les investissements vers la Chine continentale, elle est demeurée le principal terrain d'évaluation de l'internationalisation de la monnaie chinoise, le renminbi (RMB). Hong Kong a continué à attirer d'immenses flux d'investissements directs étrangers et était très bien placée dans de nombreux classements mesurant la liberté économique et le développement à l'échelle mondiale¹.

Malgré la réussite économique de Hong Kong, le gouvernement a entrepris d'élargir la base économique de Hong Kong. Le chef de l'exécutif a annoncé à cet égard une approche plus «volontariste» au développement économique, prévoyant plus de mesures gouvernementales directes par rapport aux gouvernements précédents. Il a en particulier annoncé des mesures visant à réduire la pauvreté à Hong Kong, à venir en aide aux personnes âgées et à assurer la disponibilité de logements à prix abordables pour les groupes à faible et moyen revenu.

Le nouveau chef de l'exécutif a souligné à plusieurs reprises l'importance de l'intégration économique avec la Chine continentale en tant que stratégie de croissance. Alors que l'économie de Hong Kong a largement bénéficié de sa position privilégiée à l'intérieur du plus vaste marché chinois, un certain nombre de frictions économiques dues à l'intégration se sont également révélées en 2012. Le secteur du tourisme a largement profité des 35 millions de visiteurs en provenance du continent en 2012, mais ces visiteurs ont soumis son infrastructure à une pression importante. Les acheteurs du continent ont été accusés de provoquer une hausse des prix de l'immobilier, exacerbant la surchauffe de ce secteur. Le flux de femmes enceintes venant du continent pour accoucher à Hong Kong a exercé une pression sur le système de santé de la ville. Ces problèmes ont représenté des défis politiques et stratégiques pour le gouvernement et induit l'expression de sentiments anti-continentaux au niveau de la population.

En 2012, la croissance de l'économie de Hong Kong s'est établie à un niveau modeste de 1,4 % cependant que la conjoncture internationale défavorable avait un impact négatif sur les exportations. La croissance en Chine continentale et une forte demande intérieure ont compensé les incidences négatives des facteurs extérieurs. La croissance du PIB en 2011 est restée à 4,9 %. Malgré un taux de croissance plus faible, l'économie affichait une situation proche du plein emploi alors que la tension inflationniste se relâchait. Le taux de chômage était de 3,3 % en 2012. L'indice des prix à la consommation a chuté de 5,9 % au premier trimestre à 3,8 % au quatrième trimestre.

Le marché des fonds propres a été soumis à une pression considérable liée aux vicissitudes financières et économiques des économies développées. La confiance des investisseurs a également pâti pendant la période de préparation à l'élection du nouveau chef du 18^e Congrès national du peuple du parti communiste. Les prix des actions ont chuté et les transactions ralenti. La mobilisation de capitaux sur le marché primaire a également subi une accalmie

¹ Dans son rapport 2012 sur le développement financier, le Forum économique mondial a placé Hong Kong en première place parmi 62 des principaux systèmes financiers et des marchés de capitaux pour la deuxième année consécutive. Hong Kong a été classée comme l'économie la plus libre du monde pour la 19^e année consécutive dans l'indice de liberté économique établi par la Heritage Foundation. Selon le rapport 2012 de la CNUCED sur les investissements mondiaux, les flux d'investissements directs étrangers vers Hong Kong représentaient 83 milliards d'USD en 2011, ce qui fait de Hong Kong le quatrième bénéficiaire mondial d'IDE.

considérable. En 2012, la bourse de Hong Kong a perdu la place qu'elle avait occupée les trois années précédentes en tant que plus grand marché mondial des premières offres publiques de souscription. Épaulée par la Chine continentale et dans le cadre de la politique du gouvernement central pour l'internationalisation progressive du CNY, Hong Kong est devenue le plus vaste marché offshore du CNY, détenant le plus grand pool de dépôts en CNY en dehors de la Chine, avec des dépôts et des certificats de dépôts en CNY pour un montant total de 720 milliards de CNY à la fin 2012. En 2012, les banques de Hong Kong ont réglé des échanges transfrontaliers en CNY pour plus de 2 600 milliards de CNY, soit 37 % de plus qu'en 2011. À la fin 2012, les obligations en circulation en CNY émises à Hong Kong dépassaient les 230 milliards de CNY, ce qui représente une augmentation de 62 % par rapport à 2011. L'infrastructure du marché offshore du CNY à Hong Kong s'est développée et ce dernier occupe à présent une position dominante en ce qui concerne l'offre de produits d'investissements et la liquidité. Tout en disposant de l'avantage du pionnier, Hong Kong prévoit une augmentation de la concurrence au fur et à mesure que le gouvernement central permettra les opérations en CNY sur d'autres places financières, telles que Londres, Singapour et Taipei.

L'autorité monétaire de Hong Kong (HKMA) a rapidement réagi aux mesures d'assouplissement quantitatif de la Réserve fédérale des États-Unis en durcissant les lignes directrices à l'intention des banques en ce qui concerne les prêts hypothécaires. Elle est intervenue à plusieurs reprises sur les marchés monétaires pendant l'année pour maintenir le système de cours du change fixe ancrant le HKD à l'USD. La HKMA a déclaré avoir la capacité d'acheter un montant illimité d'USD afin de maintenir la stabilité de la monnaie. Malgré des efforts de resserrement monétaire, le marché immobilier a continué à surchauffer en 2012, le volume et les prix des transactions ayant subi de fortes augmentations. Dans l'ensemble, les prix de l'immobilier ont subi une hausse de 25 % en 2012, doublant depuis le creux de 2007. L'augmentation brutale des prix de l'immobilier a provoqué des tensions sociales qui ont induit le nouveau gouvernement à considérer l'offre de logements à un prix abordable comme une priorité politique essentielle.

Afin de réduire le risque de bulle immobilière, le gouvernement de Hong Kong a adopté des mesures fiscales pour modérer la demande, en particulier en provenance de spéculateurs et d'acheteurs non résidents. Le 27 octobre, le gouvernement a proposé d'augmenter le droit de timbre spécial et d'introduire un droit de timbre supplémentaire à l'achat de 15 % à charge des entreprises et des acheteurs qui ne sont pas des résidents permanents. Lors de son investiture, le chef de l'exécutif M. Leung a annoncé dix mesures en vue d'augmenter l'offre de terrains et de logements à court et à moyen terme. L'offre supplémentaire à court terme de 2012 était trop limitée pour permettre une véritable correction des prix, compte tenu des taux d'intérêts très faibles de Hong Kong. D'autres mesures relatives à l'immobilier prises en 2012 devraient faire baisser quelque peu les prix en 2013.

Sur le plan législatif, l'ordonnance de concurrence a été adoptée en juin 2012, après une prolongation de la période de consultation et de multiples modifications. Plusieurs dispositions de la loi, dont l'établissement d'une commission, ne seront mises en œuvre qu'en 2013. Le droit de la concurrence de Hong Kong ne contient pas de dispositions générales en matière de concentration, sauf dans le secteur des télécommunications, et exonère un total de 570 entreprises publiques.

Sur le plan international, Hong Kong a intensifié sa recherche d'accords de libre-échange avec ses partenaires commerciaux. À la suite de la conclusion de plusieurs accords consécutifs de libre-échange avec la Chine, la Nouvelle-Zélande et l'association européenne de libre-échange

(AELE), Hong Kong a signé un accord de libre-échange avec le Chili le 7 septembre 2012, et essaie également de participer à diverses initiatives en cours dans la région afin de maintenir son statut de plateforme commerciale régionale, y compris en établissant des liens formels avec l'ASEAN. Le gouvernement continue également à promouvoir les investissements et à essayer de conclure des accords de protection des investissements avec des pays tiers afin d'assurer une meilleure protection à ses entreprises et d'attirer les investissements étrangers. Des négociations sont en cours avec la Russie et la Nouvelle-Zélande, et des négociations d'investissement avec le Chili commenceront dès que l'accord de libre-échange entrera en vigueur.

Le neuvième supplément à l'accord de partenariat économique renforcé (CEPA) entre la Chine et Hong Kong a été signé le 29 juin 2012 afin de mettre en œuvre des mesures d'intégration économique et de favoriser la coopération entre les deux parties. Le dernier supplément a introduit 43 mesures visant à libéraliser les services et à faciliter les échanges commerciaux, et a également libéralisé l'accès au marché dans 21 secteurs. Le gouvernement central s'est engagé à libéraliser totalement les secteurs des services avec Hong Kong d'ici la fin 2015. Cependant, la mise en œuvre du CEPA sur le terrain en Chine continentale a continué à présenter des difficultés dans certains secteurs, en conséquence de quoi les entreprises établies à Hong Kong, y compris les entreprises de l'UE, n'ont pas toujours pleinement bénéficié des avantages que le CEPA aurait dû leur apporter.

RELATIONS ET COOPÉRATION ENTRE L'UNION EUROPÉENNE ET HONG KONG

En 2012, les relations bilatérales et la coopération entre l'Union européenne et Hong Kong ont été encore renforcées. Hong Kong demeure un acteur de premier plan dans la région ainsi qu'un intermédiaire incontournable pour les flux d'échanges et d'investissements entre l'UE et la Chine continentale.

En 2012, l'UE est restée le deuxième partenaire commercial de Hong Kong, après la Chine continentale. Hong Kong était le 20^e partenaire commercial de l'UE en 2012. La croissance des échanges bilatéraux entre l'UE et Hong Kong était stable à 5,9 %, atteignant les 44,2 milliards d'EUR en 2012.

L'UE est la principale zone de provenance des entreprises étrangères à Hong Kong, avec 453 sièges régionaux, 740 bureaux régionaux et 697 bureaux locaux en juin 2012. Les entreprises de l'UE opèrent dans un large éventail de secteurs, essentiellement les services financiers et les services aux entreprises, le commerce, la logistique, la construction et le commerce de détail. Les entreprises de l'UE, entre autres, sont des acteurs essentiels des secteurs bancaire, des assurances et des valeurs mobilières de Hong Kong. Abritant l'un des milieux d'affaires européens les plus importants d'Asie, Hong Kong continue d'attirer un grand nombre de citoyens européens qui viennent y vivre et y travailler (environ 31 390 au total fin 2012).

Hong Kong s'est placée en septième position dans le classement des principales destinations des investissements directs de l'UE, accueillant 2 % du stock mondial de flux d'investissements directs de l'UE en 2011, pour un montant de 124 milliards d'EUR. D'autre part, les investissements de Hong Kong dans l'UE ont rapidement augmenté ces dernières années. Si l'on considère les flux d'investissements, Hong Kong était la quatrième source d'investissements étrangers directs dans l'UE en 2011, après les États-Unis, la Suisse et le Canada. Les entrées en UE d'investissements étrangers directs et les valeurs d'investissement

provenant de Hong Kong ont respectivement atteint 6,5 milliards d'EUR et 63,9 milliards d'EUR.

Hong Kong continue à faire office de plaque tournante des flux d'investissements étrangers directs en provenance de l'UE vers la Chine continentale, et inversement. Les raisons en sont notamment la proximité de Hong Kong avec la Chine continentale et les liens commerciaux établis avec cette dernière, son système fiscal, la disponibilité de fournisseurs de services de grande qualité dans des domaines tels que la finance, la comptabilité et le droit, ainsi que la présence à Hong Kong d'un nombre croissant d'entreprises de l'UE et de Chine continentale. Hong Kong constitue en outre une enceinte idéale pour mobiliser des capitaux en vue de la réalisation d'investissements ou développer des opérations commerciales, que ce soit dans le cadre d'introductions en bourse, de cotations secondaires ou d'émissions d'obligations (y compris d'obligations libellées en CNY).

La 6^e réunion du dialogue structuré entre l'Union européenne et le gouvernement de la RAS de Hong Kong a eu lieu à Bruxelles le 3 décembre 2012. Le dialogue structuré est une plateforme bien établie qui permet à l'UE et à Hong Kong de traiter des questions d'intérêt commun. L'éventail des questions abordées au cours de la réunion comprenait les relations économiques, le commerce et l'investissement, l'aviation, l'environnement, la coopération en matière d'innovation et d'éducation, la régulation des services financiers, le droit de la concurrence et les questions douanières.

En novembre 2012, le 9^e comité mixte de coopération douanière a lancé une collaboration d'experts dans le domaine des droits de propriété intellectuelle et a marqué le début de la participation de Hong Kong au projet visant à créer des voies commerciales intelligentes et sûres entre l'UE et la Chine. L'UE a poursuivi sa recherche d'entretiens exploratoires sur une éventuelle coopération dans le domaine de la fiscalité de l'épargne, compte tenu de l'évolution récente de la situation internationale dans le domaine de l'échange d'informations entre les autorités fiscales et de la nécessité d'établir des conditions permettant une concurrence sur un pied d'égalité au niveau international.

L'année 2012 a été marquée par plusieurs visites de haut niveau entre les institutions de l'Union européenne et la RAS de Hong Kong, notamment, en juillet, celle de la haute représentante/vice-présidente, M^{me} Catherine Ashton, en janvier, celle du commissaire européen chargé du marché intérieur et des services, M. Michel Barnier et, en février, celle du commissaire européen chargé du commerce, M. Karel De Gucht. Une délégation du comité économique et social européen s'est rendue à Hong Kong en avril. Des visites régulières de hauts fonctionnaires ont également permis de maintenir des échanges importants dans des domaines d'intérêt commun, tels que les réglementations des services financiers, les questions macro-économiques, la protection et la santé des consommateurs et le multilinguisme. Des délégations de membres du Parlement européen se sont également rendues à Hong Kong et ont contribué à renforcer la coopération.

Les activités du programme d'information sur les entreprises de l'UE pour Hong Kong et Macao (EUBIP), géré par la chambre de commerce européenne de Hong Kong et cofinancé par l'UE, ont prioritairement été axées sur la réaction de l'UE à la crise de la dette souveraine, les réglementations des services financiers, l'environnement et le changement climatique, le CEPA et les rapports commerciaux entre l'UE et la grande Chine. Les conseils d'entreprises mis en place pour les secteurs dans lesquels les entreprises et l'industrie de l'UE jouissent d'une position prééminente, comme les technologies de l'information et de la communication (TIC), les produits de luxe et d'autres produits de consommation ainsi que les services

financiers, ont continué à fournir un apport industriel important au dialogue intergouvernemental. Le programme EUBIP s'est conclu en novembre 2012; ses activités principales seront reprises par la chambre de commerce européenne et un autre projet sera lancé en 2013 afin de lui succéder.

Afin de renforcer encore les liens avec Hong Kong, les missions diplomatiques de l'UE et de ses États membres sur le territoire ont redoublé d'efforts sur le plan de la diplomatie publique, dans le but d'augmenter la visibilité de l'UE à Hong Kong et d'améliorer la connaissance et l'information relatives aux politiques de l'UE, telles que les politiques en matière de commerce et de réglementation, l'énergie et le changement climatique, la régulation des services financiers, les questions douanières, les politiques en matière d'égalité des sexes, le dialogue interculturel, l'enseignement supérieur et le rôle de l'UE dans le monde.

Les missions diplomatiques de l'UE ont également collaboré étroitement pour renforcer les contacts entre les peuples et promouvoir les échanges universitaires, en organisant des activités conjointes telles que le salon de l'enseignement supérieur de l'UE, le festival du film de l'UE et l'initiative de promotion des langues européennes.

Le 1^{er} septembre 2012, le programme d'enseignement supérieur européen de Hong Kong est entré en activité. Il s'agit d'un consortium comprenant l'université baptiste de Hong Kong, l'université chinoise de Hong Kong, l'université de Hong Kong et l'université de Lingnan. L'objectif de ce programme est de promouvoir la recherche universitaire, d'élaborer des activités de proximité permettant d'améliorer la visibilité de l'UE et de renforcer la coopération universitaire avec les établissements d'enseignement supérieur de l'UE.

À la suite d'un accident de ferry qui a eu lieu le 1^{er} octobre, la Haute Représentante a présenté ses condoléances les plus sincères aux familles et aux proches des 39 victimes. Elle a saisi cette occasion de souligner à quel point l'UE apprécie Hong Kong, en tant qu'amie et que partenaire.

L'UE continuera à développer ses relations avec la RAS de Hong Kong, à resserrer les liens économiques et commerciaux, à renforcer la coopération avec les entreprises et la société civile et à promouvoir la mobilité et les échanges avec la population de Hong Kong.